LA TULARÉMIE

Zoonose* bactérienne due à l'infection par *Francisella tularensis*, maladie à déclaration obligatoire. L'homme est un hôte accidentel. La bactérie est considérée comme un agent potentiel de bioterrorisme.

*zoonose : maladie qui touche surtout les animaux, mais également naturellement transmissible des animaux à l'homme.

ÉPIDÉMIOLOGIE



Une augmentation des cas a été constatée depuis 2014 notamment dans le Grand Ouest et le Nord de la France. Pour l'année 2018, 133 cas ont été déclarés, ce qui en fait l'année où l'on a compté le plus de cas depuis 2002. La Bretagne et les Pays de la Loire représentaient plus de 50% de la totalité des cas recensés.

On note deux pics d'incidence annuels : entre juin et août ainsi que pendant l'hiver.

POPULATION À RISQUE



L'ensemble de la population peut contracter la tularémie, mais la plupart des cas sont recensés chez des professions pouvant facilement avoir des contacts avec les principaux animaux « réservoirs » de la maladie : rongeurs et tiques.

La tularémie est une **maladie professionnelle** pour les garde-forestiers, les vétérinaires, les bouchers, les cuisiniers, les fermiers et les équarrisseurs ainsi que les personnels de laboratoire.

CONTAMINATION



Francisella tularensis est une bactérie qui survit pendant des semaines dans le milieu extérieur, surtout à basse température, voire des années dans des conditions de conservation particulières (viande contaminée congelée).

Il en existe 2 sous-espèces:

- le type A très virulent, présent aux USA,
- le **type B** présent en Europe et en Asie, moins virulent.

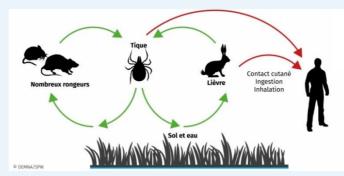
Les petits mammifères sauvages type rongeurs ainsi que les tiques en sont le principal réservoir.

Les vecteurs de la maladie pour l'homme sont essentiellement les lièvres et les tiques.

L'homme peut s'infecter de différentes manières :

- par contact direct avec des animaux infectés, des végétaux ou des matériaux contaminés (mode de contamination le plus fréquent),
- par morsure de tiques ou d'insectes (beaucoup plus rarement),
- par ingestion d'aliments ou d'eau contaminés,
- par inhalation d'aérosols (manipulations en laboratoire) ou de poussières (manipulations de fourrages par exemple) contaminés.

Il n'y a pas de transmission interhumaine documentée.



Cycle de transmission de la tularémie

CLINIQUE



- Incubation pendant 3 à 5 jours.
- Début brutal avec une forte fièvre, des frissons, une fatigue importante, des douleurs articulaires et musculaires, des maux de tête et parfois des nausées et des vomissements.

SOURCES: E.Pilly 2020, 27e édition www.santepubliquefrance.fr Tularémie | Maladies infectieuses transmissibles à l'homme | Santé faune (wallonie.be) Différentes formes cliniques existent selon la porte d'entrée de la bactérie :

- forme ulcéro-ganglionnaire après contact cutané direct (la plus fréquente) : ganglions associés à une lésion (ulcération)
- forme ganglionnaire : présence de ganglions sans ulcération de la peau (que 5 à 10% des tularémies)
- forme oculo-ganglionnaire (après projection ou portage par les mains): conjonctivite associée à des ganglions dans la sphère ORL
- forme oro-pharyngée (après inhalation ou ingestion) : pharyngite ou angine avec ganglions au niveau du cou
- forme pleuro-pulmonaire (après inhalation) : toux sèche, bronchite, pneumonie voire détresse respiratoire
- forme septicémique ou "typhoïdique« (quelque soit le mode de contamination) : présence de symptômes digestifs et pouvant aller jusqu'au coma.

TRAITEMENT



La tularémie est traitée par antibiotique pendant 14 ou 21 jours (selon la famille utilisée). A titre préventif, en cas de forte suspicion de contamination, un traitement antibiotique peut être prescrit pendant 14 jours (quelle que soit la famille utilisée). Il n'existe pas de vaccin humain.

PRÉVENTION



Il faut éviter tout contact avec les animaux malades, incinérer leur cadavre et ne pas consommer leur chair. La manipulation des fourrures ou des viandes présumées infectées nécessite le port de gants, de masques à gaz et de lunettes protectrices. Lors des activités de loisirs ou professionnelles en forêt, il est préférable de porter des vêtements couvrants (manches longues et pantalons) pour limiter le risque de morsures de tiques.

